

CITATION

"Tous nos rêves peuvent devenir réalité, si nous avons le courage de les poursuivre." Walt Disney

Les Echos de Plumelec

Semaine 33/2026

vendredi 14 août 2026



MOT DU MAIRE

L'été, moment de pauses pour les uns et moment dense pour les autres, est pour chacun une période attendue. Aussi, 2026 restera dans les esprits car particulier, avec sa météo caniculaire, ses méga incendies, sa sécheresse nous privant d'arrosage au détriment des belles fleurs et des terrains de foot.... et son éclipse du soleil ce 12 août ! En cette période estivale, aux rythmes allégés et aux effectifs modifiés, les dossiers municipaux en cours se poursuivent, tandis que la rentrée s'organise.

Coté voirie des aménagements sont à l'étude, et en phase de tests. Dans les bourgs, les passages piétons et suppressions des places de stationnement à proximité font l'objet de réflexion afin de répondre à une nouvelle réglementation avec échéance pour mise aux normes au 31 décembre. Le rond-point du Folguet est en phase de test jusqu'à l'automne, majoritairement apprécié il évoluera afin de répondre aux différents constats. Il est cependant regrettable que quelques individus déplacent les éléments par contestation ou défis dangereux. L'instauration des priorités à droite en agglomération rentre dans les habitudes, créant un risque certain, mais avérant la réduction du problème récurrent qu'est la vitesse. La rue du 6 juin 1944 sera rénovée courant septembre par une bande roulement de 4.80 ml, tel que prévu au budget 2026. Quelques aménagements seront installés pour contenir la vitesse et les aménagements latéraux seront programmés ultérieurement.

L'extension du pôle santé est achevée, le cabinet Couronne a intégré les murs, et un nouvel espace est prêt à accueillir des futurs professionnels de santé. L'ADMR a déposé sa demande de permis de construire sur le terrain jouxtant au nord, annonçant un beau projet et un déménagement dans un futur proche.

Les services à l'enfance de l'Espace Ménagé voisins accueillent notre jeunesse proposant camps, activités et restauration, avec une coupure de service du 10 au 21 août inclus. Une enquête auprès des familles utilisatrices des services a été réalisée courant juillet, révélant les avis de chacune, et qui permettra d'apporter quelques adaptations. Cette enquête a permis une analyse du service restauration qui avait fait l'objet d'un article subjectif dans une certaine presse locale. Ainsi sur les 76 familles pour l'ensemble des deux écoles, 33 familles sont très satisfaites du restaurant scolaire (43.4%), 32 sont satisfaites (42.1%), 9 sont peu satisfaites (11.8%), 1 est insatisfaite (1.3%) et 1 ne fréquente pas le service. Je préfère un sondage factuel et représentatif à un article réducteur, et je confirme la confiance des élus auprès des agents municipaux investis et professionnels..

Je conclus avec un dernier sujet qui interroge beaucoup, à savoir l'ancienne poissonnerie désaffectée et à l'état délabré, Rue des Martyrs de la Résistance. Le bras de fer est engagé avec le propriétaire DELAERE, mandataire judiciaire à Saint Nazaire, face au Tribunal Administratif de Rennes, à l'expert et à l'avocat de la commune. La procédure doit respecter la loi de la propriété privée mais doit faire appliquer les responsabilités au négligent. Le raccourci du coup de bulldozer sans procédure officielle n'est pas permis et est condamnable.

A bientôt pour la reprise de septembre, en attendant prudence avec les engins à risque incendie, pensons aux pompiers, au patrimoine, à la faune, la flore.

Stéphane HAMON, votre Maire, VIVE VALEQUE



HORAIRES D'ÉTÉ MAIRIE
Le secrétariat de la Mairie est fermé les samedis en juillet et août

La Maison des associations sera fermée pour congés du lundi 17 août 2026 au lundi 7 septembre 2026 inclus.



**MAINTENANCE
DU PONT BASCULE
MERCREDI 19 AOÛT 2026
MATIN**

COMMISSION ESPACES VERTS

Avec les restrictions d'eau actuellement en vigueur, la commune ne peut malheureusement plus arroser ses jardinières.

La Commission Espaces Verts a étudié plusieurs pistes pour préserver nos plantations : récupération d'eau de pluie, redistribution des plantes annuelles aux habitants... Cela dit aucune ne respecte les restrictions actuelles. La redistribution, risquerait d'encourager un arrosage à domicile, alors que les mêmes règles s'appliquent aussi aux particuliers.

Nos vivaces seront donc retirées et mises à l'abri aux Services Techniques, afin de leur donner une chance de survie.

Nos plantes annuelles, elles, resteront en place le plus longtemps possible pour garder une commune fleurie. Certaines dépériront progressivement faute d'arrosage : nous ferons un tri régulier pour conserver celles qui peuvent l'être.

Cet épisode nous pousse aussi à repenser le fleurissement de Plumelec : la Commission Espaces Verts travaillera dès le prochain programme sur des solutions mieux adaptées aux conditions climatiques à venir.

Merci à toutes et tous pour votre compréhension et votre mobilisation pour préserver notre ressource en eau. 🌱



PROGRAMME DES VACANCES D'ÉTÉ MAISON DE L'ENFANCE

Le programme des vacances d'été est en ligne sur le site de la Mairie.

Période du **lundi 24 août au lundi 31 août 2026 inclus.**

Fermeture du centre du **10 au 21 août inclus.**



Mairie de Plumelec : 02 97 42 24 27 - courriel : accueil.mairie@plumelec.fr



RAPPEL REGLEMENTATION BRUITS DE VOISINAGE

Article 21 – Arrêté préfectoral du 10 juillet 2014

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

**du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 19 heures**

les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

URBANISME

Vous vous interrogez sur certaines règles ?

Vous souhaitez savoir si votre projet est autorisable ?

Vous avez besoin d'éclairage sur la procédure, le dossier à déposer, les délais ?

N'hésitez pas !

Des permanences sont assurées par un(e) instructeur(ice) tous les mardis des semaines paires.

2 formats de rendez-vous :

30 minutes pour des informations générales,

1h pour évoquer un projet plus concret.

Les prochaines permanences auront lieu

les mardis 1er septembre et 15 septembre de 14h à 17h.

**Prise de rendez-vous au secrétariat de la mairie
au 02 97 42 36 13 ou par mail : urba.mairie@plumelec.fr**



**JOURNÉES DU PATRIMOINE
samedi 19 septembre
dimanche 20 septembre**



SÉCHERESSE ALERTE RENFORCÉE dans le Morbihan

Le préfet du Morbihan demande aux particuliers, aux entreprises, aux collectivités, et plus généralement aux usagers, d'adopter un comportement quotidien solidaire de la ressource en eau.

Principales restrictions à respecter par les particuliers (dans le cadre de l'arrêté préfectoral du 9 juin 2026)

- Interdiction d'arroser les potagers de 8h à 20h
- Interdiction de nettoyer les façades, murs, toits, terrasses...
- Interdiction d'arroser les espaces verts, pelouses et massifs (sauf pour les plantations de jeunes arbres de moins de 10 ans entre 20h et 22h)
- Interdiction de nettoyer les véhicules
- Interdiction de remplir les piscines y compris hors sol (sauf en cas de ré-approvisionnement de remplissage à l'eau de pluie)
- Interdiction de nettoyer les bateaux

Plus d'information sur le site internet : <https://vigieau.gouv.fr>

Retrouvez plus d'informations et l'arrêté sur www.morbihan.gouv.fr

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSEES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) morbihan.fr • Ricariscule

INFO ESTIVALE

La médiathèque sera exceptionnellement fermée le vendredi 14 et le samedi 15 août 2026.

Pas de panique : on vous accueille tout l'été aux horaires habituels !

DATE A RETENIR
La Résidence Autonomie La Peupleraie organise un vide résidence le dimanche 13 septembre de 10 h à 16 h.

Forum des Associations 2026

VENREDI 4 SEPTEMBRE 17H À 20H

Ensemble, faisons vivre notre commune !

AU COMPLEXE SPORTIF ROUTE DE JOSSELIN

Pour participer les associations doivent s'inscrire via le bulletin d'inscription disponible en Mairie.

RAPPEL INSCRIPTIONS AU FORUM

Les associations qui veulent participer au forum doivent s'inscrire au secrétariat de la Mairie

avant

le lundi 24 août 2026.

Le bulletin d'inscription est disponible sur le site internet de la mairie (plumelec.org) ou en format papier à l'accueil de la Mairie.

PLUM'ÉCHANGE ACCUEILLERA LES DONS ET LEUR REDISTRIBUTION SUR PLUMELEC DE 9H30 À 12H30 UN SAMEDI PAR MOIS

SAMEDI 29 AOÛT

SALLE DU PATRONNAGE ÉCOLE SAINT MELEC PARKING DERRIÈRE LA POSTE



MARCHE HEDOMADAIRE
Les commerçants seront présents le samedi 15 août de 8h30 à 13h légumes bio, crêpes et galettes, poulet rôti, fromage

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

Du côté de l'Hébergé

Vous venez de trouver un emploi, un stage, une formation sur Centre Morbihan Communauté ?

Vous avez l'expérience de l'Hébergement Temporaire chez l'Habitant ?

[POUR LES 15 - 30 ANS]

Nous vous proposons une solution solidaire à proximité de votre lieu de travail, de stage ou de formation. Vous bénéficierez d'un hébergement approuvé, d'un tarif abordable, d'un soutien professionnel tout en créant des liens sur ce nouveau territoire !

15 - 17 € LA NUIT (hors la nuit de 270-290 € PAR MOIS)

D'INFOS : Association Foyer Madame Molé - 06 72 52 16 01 ou nh.foyermadamemole@orange.fr

Plus de 20 ans et besoin d'un hébergement ? Des solutions existent. Contactez l'association Foyer Madame Molé.

WEB : WWW.CENTREMORBIHANCOMMUNAUTE.BZH

Dimanche 23 août 2026 - 16 h
Église de Saint Aubin en Plumelec - 56420

CONCERT

« Tempêtes et passions »

Carl-Philipp Emanuel

BACH

Nathalie Fontaine violon

Elena Bayeul - Gertsman clavecin

Une production ENSEMBLE TERRA INCOGNITA - Nathalie Fontaine

Participation aux frais Infos réservations

LES JEUX DE L'ÉTÉ
LES 5 DIFFÉRENCES

